

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI FCP CEA

Fonds Commun de Placement

Adresse : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
1053 Les Berges du Lac

ATTIJARI GESTION société de gestion d'**ATTIJARI FCP CEA** informe les porteurs de parts qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2013 un dividende de :

0,232 dinar par part

Ce dividende est payable à partir du **26 mai 2014** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

ATTIJARI FCP HARMONIE

Fonds Commun de Placement

Adresse : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
1053 Les Berges du Lac

ATTIJARI GESTION société de gestion d'**ATTIJARI FCP HARMONIE** informe les porteurs de parts qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2013 un dividende de :

0,162 dinar par part

Ce dividende est payable à partir du **26 mai 2014** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

ATTIJARI FCP DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Adresse : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
1053 Les Berges du Lac

ATTIJARI GESTION société de gestion d'**ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** informe les porteurs de parts qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2013 un dividende de :

0,083 dinar par part

Ce dividende est payable à partir du **26 mai 2014** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

ATTIJARI FCP SERENITE

Fonds Commun de Placement

Adresse : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
1053 Les Berges du Lac

ATTIJARI GESTION société de gestion d'**ATTIJARI FCP SERENITE** informe les porteurs de parts qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2013 un dividende de :

0,259 dinar par part

Ce dividende est payable à partir du **26 mai 2014** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.